



SPÉCIAL BUDGETS 2025

JUIN 2025

CAMBOUNET SUR LE SOR

ÉDITO DU MAIRE

Le Conseil Municipal a voté le budget pour l'année à venir sans augmenter à nouveau les taux d'imposition locaux et les décisions et orientations budgétaires vous sont présentées dans ce bulletin « spécial finances ».

Néanmoins cette décision de ne pas aggraver la pression fiscale ne freine nullement notre volonté de poursuivre le développement et d'améliorer le bien vivre sur notre commune.

A cet effet les mois à venir seront consacrés au lancement d'études concernant de futures réalisations mais dans le cadre d'une gestion rigoureuse et en tenant compte de notre capacité financière.

Les perspectives gouvernementales pour les prochains mois qui consistent à demander un effort conséquent aux collectivités locales déjà fortement impactées nous incitent à être plus que jamais prudents et responsables.

Mais restons confiants et œuvrons pour redonner tout son sens au bien vivre ensemble dans notre commune et sachez que vos élus seront tout au long de l'année à vos côtés et à votre écoute.

Sylvain FERNANDEZ

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement comptabilise les dépenses annuelles récurrentes qui sont nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune : fluides, fournitures diverses, prestations diverses, cantine...

Elle permettent également de mettre en valeur le travail réalisé par les agents communaux dans la réalisation de travaux spécifiques qui vont apporter une plus value au patrimoine communal : il s'agit des Travaux en régie :

Les travaux en régie réalisés par nos agents municipaux en 2024 sont :

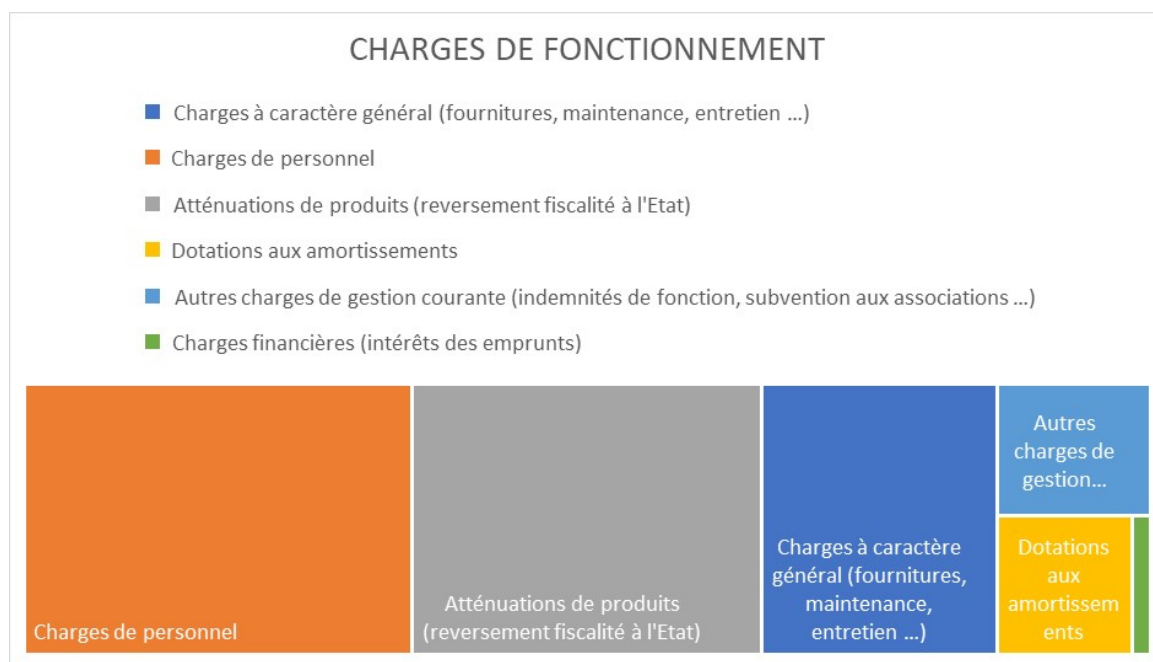
La réalisation et la pose d'une rampe près de l'épicerie

La réalisation d'un chemin piétonnier lieu-dit Lavergne

La restauration d'un des appartements communaux chemin du Lavoir

La réalisation de travaux préparatoires au projet de place publique

La réalisation et la pose de garde-corps sur la place publique



La commune subventionne par ailleurs plusieurs associations, pour un montant total de **11 460.00 €** :

Foyer communal

Association des Parents d'Elèves Les Canailles

Société de chasse

Club Myosotis

Club Sor et Agout XV

Association Restos du Cœur

Chorale bloqu'notes

ASA Cambounet

Association HOPE



Le résultat de l'exercice 2024 en section de fonctionnement (Recettes-Dépenses) est excédentaire et se porte à **172 703.75 €**.

Le résultat reporté de 2023 était de 384 482.24 €. Le résultat de clôture de 2024 en section de fonctionnement s'élève donc à **557 185.99 €**.

Les excédents de fonctionnement sont nécessaires, car ils constituent la première ressource de l'investissement.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) correspond à l'excédent brut de fonctionnement moins diverses opérations dont notamment le paiement des charges financières.

La CAF correspond à la marge dont la commune dispose pour financer ses investissements. Elle sera donc utilisée pour :

Rembourser le capital des emprunts. C'est notamment grâce à elle qu'est remplie l'obligation légale de payer ses dettes avec ses propres ressources (il est interdit à une commune de s'endetter pour rembourser un emprunt !)

Régler les équipements de l'année : c'est la CAF nette. La CAF nette est donc égale à la CAF moins le remboursement du capital des emprunts.

Pour la commune de Cambounet sur le Sor, la CAF s'élève à 165 606.15 €. La CAF nette est de 73 547.92€.

La capacité de désendettement (Encours de dette / Epargne brute ou CAF) exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

Pour la commune de Cambounet sur le Sor en 2024, elle est de moins de 4 ans. La moyenne nationale est de 5 ans

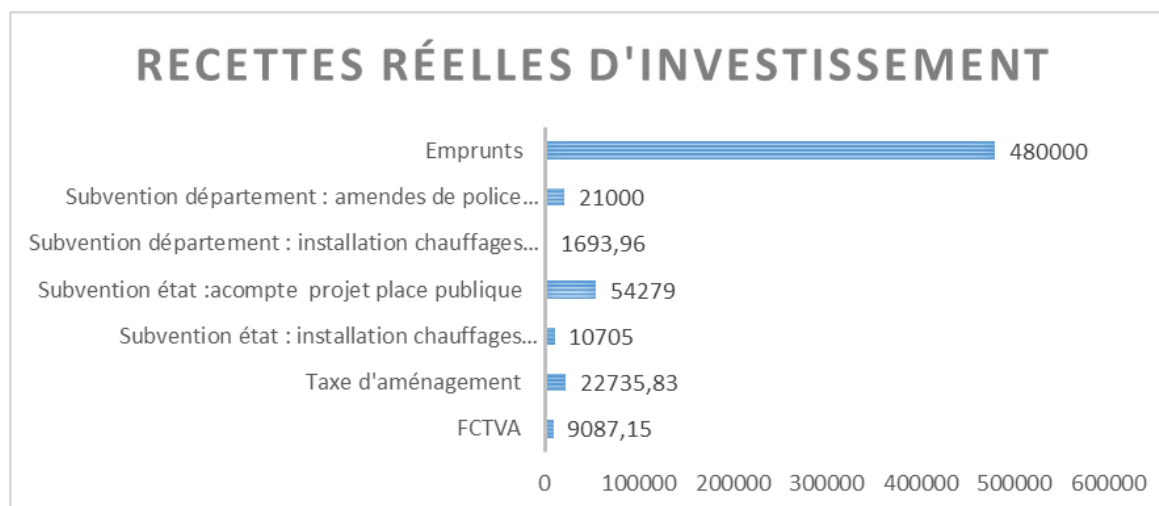


SECTION D'INVESTISSEMENT

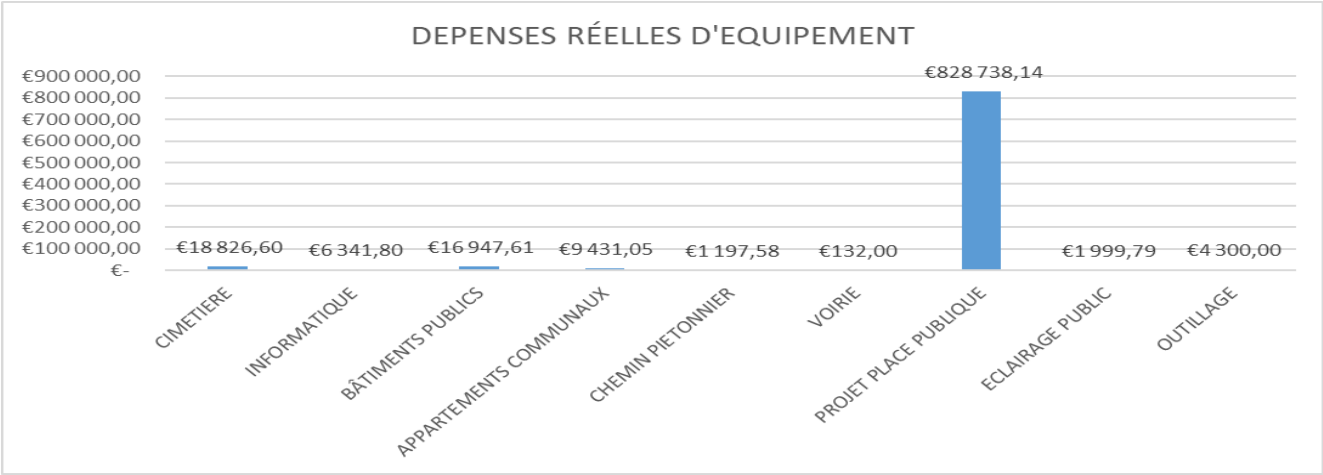
Pour financer ses équipements, la commune dispose de plusieurs ressources :

Des financements externes : les subventions (subventions proprement dites et fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée – FCTVA) ;

- De nouveaux emprunts ;
- Son autofinancement, une fois déduit le remboursement des emprunts (CAF nette, voir ci-dessus)
- D'autres ressources qui correspondent à des ressources permanentes : ses réserves constituées de l'accumulation d'excédents passés, ou les produits issus de cessions d'actifs, c'est-à-dire de la vente de son patrimoine.



Le montant des emprunts de 480 000 € comporte deux prêts : un prêt premier prêt de 300 000€ ainsi qu'un prêt relai de 180 000€ qui sera remboursé dans les 2 ans. L'emprunt de 300 000€ est affecté au financement de la place publique.



Le résultat de l'exercice 2024 en section d'investissement (Recettes-Dépenses) est déficitaire et se situe à - 355 096.77 €.

Le résultat reporté de 2023 était de +184 055.21 €. Le résultat de clôture de 2024 en section d'investissement s'élève donc à -355 096,77 + 184 055,21 = -171 041.56 €.

Des restes à réaliser sont à comptabiliser. Il s'agit de dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice (justifiées par des contrats, des conventions, des marchés ou des bons de commande signé) ou des recettes notamment des subventions acquises mais non encore versées par les partenaires.

En l'occurrence et concernant notamment le projet de place publique :

Dépenses : 325 127.37 €

Recettes : 337 914.42 €

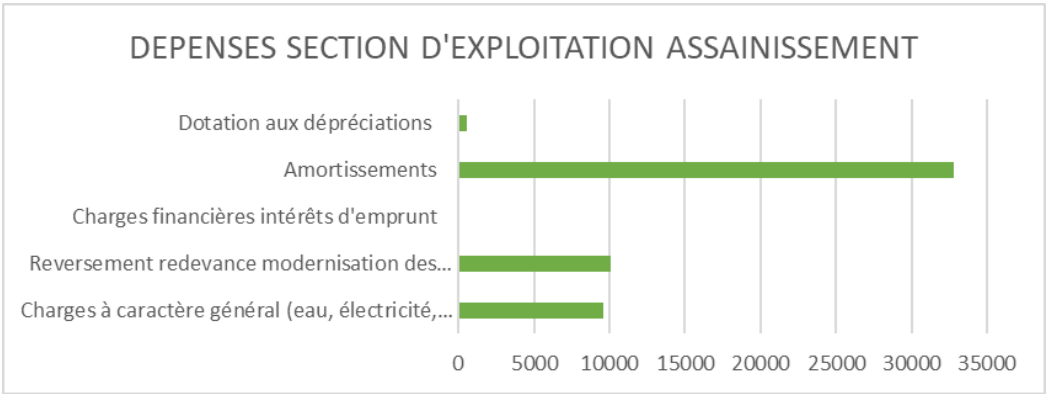
Soit +12 787.05 €

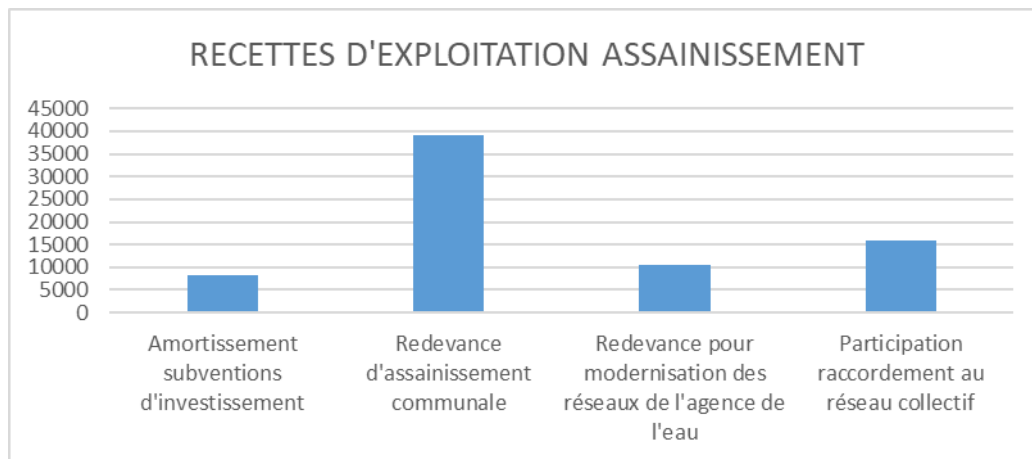
Aussi le besoin de financement qui devra être inscrit au budget 2025 en recette d'investissement devra couvrir : - 171 041,56€ + 12 787,05€ = -158 254.51 €.

Ainsi, 158 254,51€ seront prélevés sur le montant de l'excédent du résultat de clôture de la section de fonctionnement constaté en 2024. Cela représente le niveau d'autofinancement que la commune consacre au financement de

FINANCES 2024 - COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT





Le résultat de l'exercice 2024 en section d'exploitation (Recettes-Dépenses) est excédentaire et se porte à **20 753.20 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat de l'exercice 2024 en section d'investissement (Recettes-Dépenses) est excédentaire à 28 865.25 €.

Le résultat reporté de 2023 était de +22 937.14 €. Le résultat de clôture de 2024 en section d'investissement s'élève donc à **+51 802.39 €**, **il n'y a donc pas de besoin de financement de la section d'investissement pour le budget assainissement.**

FINANCES 2025 BUDGET PRINCIPAL PRÉVISIONNEL

Pour rappel, le budget de la commune comprend deux sections : fonctionnement et investissement. L'excédent issu de la gestion de la section de fonctionnement permet de générer une épargne et ainsi alimenter la section d'investissement.

Contrairement à l'Etat les communes ont pour obligation de voter leurs budgets à l'équilibre.

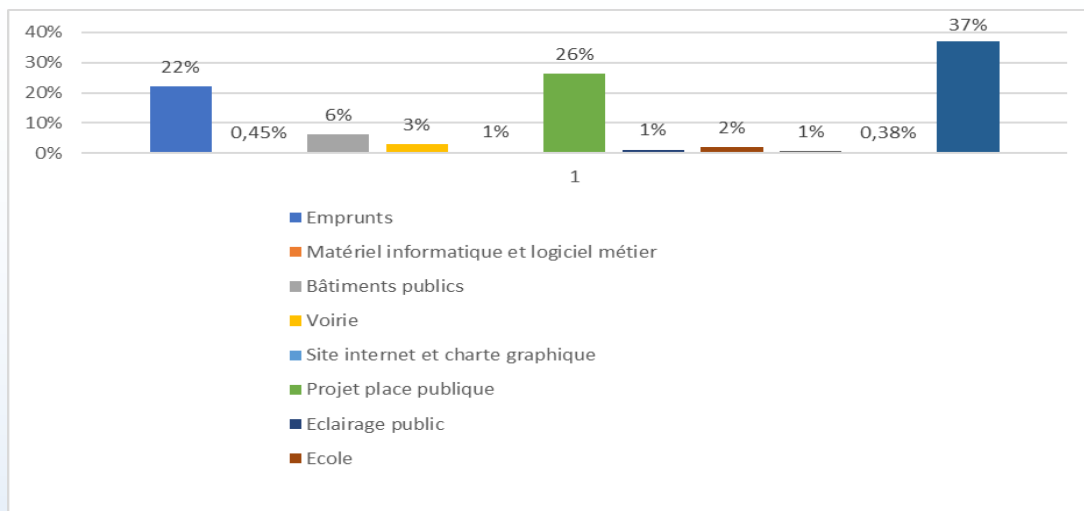
Un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 1 416 042.48 €

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement représentent 1 002 111.00 € (413 931.48 € concernent des opérations d'ordre non budgétaire, c'est-à-dire des écritures comptables sans virement effectif, elles n'ont donc pas d'incidence sur la trésorerie de la collectivité).

Pour information : la participation des familles aux services périscolaires correspond à la facturation du prestataire et n'englobe pas le coût du personnel municipal, de l'entretien des locaux, de l'électricité ... Ces derniers restent à la charge de la commune.

Enfin, cette année encore la municipalité n'a pas augmenté le taux des impôts locaux pour ne pas impacter les ménages déjà touchés par l'inflation. Cela malgré des dépenses supplémentaires que connaissent toutes les communes, **car il s'agit de contribuer au remboursement des déficits de l'Etat. Cela sera encore le cas les 3 prochaines années.**

Un budget d'investissement qui s'élève à 959 829.84 €



Quels sont les projets de l'année à venir ?

Parmi les principales actions qui seront menées par la municipalité durant l'année 2025 :

- Fin des travaux de la place publique
- Changement de chauffage/climatiseur de la salle communale « foyer »
- Travaux vestiaires du foot
- Etude rénovation de la salle polyvalente
- Remplacement d'un Tableau Blanc Interactif pour l'école
- Réparation sur les appartements communaux
- L'acquisition de deux ordinateurs pour l'école
- Eclairage public lotissement cœur du village
- Un programme de travaux courants (cimetière, outillage, voirie...)

L'équilibre du budget est assuré par le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (autofinancement) : **312 824,63 €**

Les recettes d'investissement :

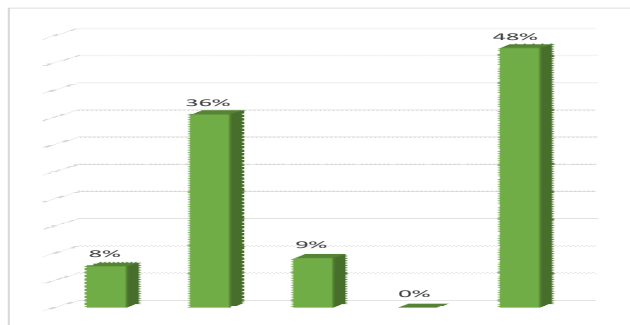
Elles sont essentiellement composées de l'inscription de recettes provenant de subventions de la place publique pour **347 000€**, du virement de la section de fonctionnement pour **312 825€** et l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2024 pour **158 255€**

Le budget 2025 s'équilibre sans inscription d'emprunts.

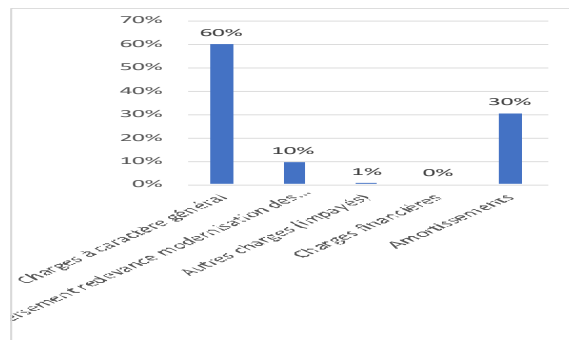
FINANCES 2025 BUDGET ASSAINISSEMENT PRÉVISIONNEL

Un budget de fonctionnement
de 109 723.14 €

Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

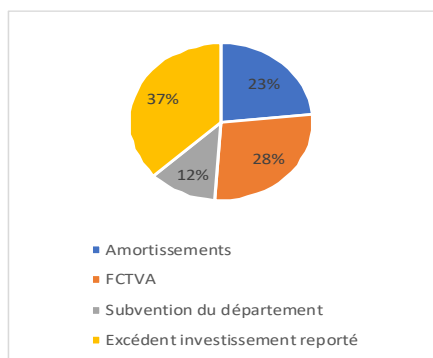


Chaque année la commune facture aux habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif, la redevance d'assainissement. Elle est composée :

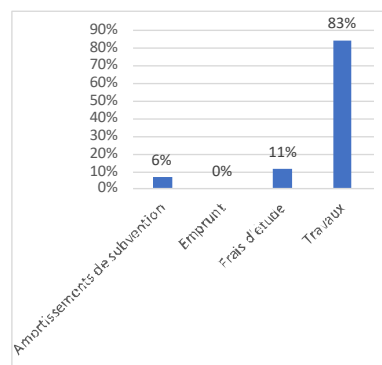
- D'une part communale, au tarif de 0.94 €/m³
- D'une part au bénéfice de l'agence de l'eau Adour Garonne, de 0.25 €/m³. Cette part est perçue lors de la facturation communale et reversée à l'agence par la commune.

Un budget d'investissement qui s'élève à 140 029.02 €

Les recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement



UN PETIT POINT SUR LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	CA 2024	BP 2025
Secours d'urgence	-	3 500.38 €
Subventions *	400.00 €	500.00 €
Total	400.00 €	4 000.38 €

Subventions * Aide-ménagère Sémalens, ADSB Val Puylaurens donneurs de sang

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	CA 2024	BP 2025
Subvention de fonctionnement du budget principal	-	3 000.00 €
Excédents antérieurs reportés	-	1 000.38 €
Total	-	4 000.38 €